



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 25 octobre 1999.

"Parti : Au 1 de gueules, à une aigle d'argent, armée et becquée d'or ; Au 2 d'argent, à un lion de sable, couronné et armé gueules. Au chef de sable, à un lion issant d'argent."

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à Berthevin, martyr mayennais, suivi du nom d'une ancienne commune fusionnée: La Tannière.

SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE

EXPLICATIONS :

L'aigle blanc sur fond rouge provient des armes du seigneur de Mégaudais, seigneur de Saint Berthevin. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour les communes il suffit de emprunter un ou plusieurs éléments.

L'argent avec le lion évoquent le seigneur de Nos, seigneur de la Tannière. La remarque concernant la reprise du blason de famille est valable ici aussi.

Le chef rappelle le blason du seigneur des Vaux qui a possédé les deux villages. La remarque concernant la reprise du blason de famille est valable ici aussi.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur l'aigle, les lions et le chef qui n'est pas précisé cousu.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu sur sa hauteur.

Le parti n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de deux pièces juxtaposées, comme on le fait avec un patchwork ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

L'aigle est toujours féminin en héraldique.

Les termes becqué et armé s'appliquent au bec et aux griffes.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Berthevin-la-Tannière a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Mégaudais qui sont les suivantes :



et celles de la famille de Nos qui sont les suivantes :



et celles de la famille des Vaux qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Berthevin-la-Tannière n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.